

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle des membres de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue

Le 19 juin 2019 à 19h06 au Parc Aventure Joannès, 10 068, chemin de l'Aventure, Rouyn-Noranda

Liste des présences

Membres réguliers

Nom	Organisme
Alain Shink	Association des lacs Vaudray-Joannès
Cédric Laplante	Ville de Rouyn-Noranda
Frédéric Bilodeau	CISSS-AT
Gilles Gobeil	APLTEM
Laurence Dupuis	Ville de Rouyn-Noranda
Loydy Brousseau	RYAM
Marie-Élise Viger	Agnico Eagle Complexe LaRonde
Nicolas Boulé	SEPAQ
Philippe Barette	Ami
Pierre Cartier	Cégep de Rouyn-Noranda
René Béland	Glencore Fonderie Horne
Roger Larivière	Ami

Membres amis

Aucun

Également présents

Daphné Touzin	Association des lacs Vaudray-Joannès
Kacie McLaren	Kebaowek
Vital Idossou	OBVT
Yves Graftaux	OBVT

Soit 16 personnes présentes dont 12 membres réguliers.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19h06.

M. Pierre Cartier, président du Conseil d'administration (CA) de l'OBVT, fait l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue à cette 10^e AGA de l'OBVT.

2. Candidature du président et du secrétaire d'assemblée

RÉSOLUTION AGA-2019-06-19-01

Il est proposé par M. Philippe Barette, appuyé par M. Frédéric Bilodeau et résolu unanimement que le président d'assemblée soit M. Pierre Cartier et le secrétaire d'assemblée soit M. Yves Grafteaux.

3. Conformité de l'avis de convocation et vérification du quorum

Une invitation directe aux membres a été envoyée par courriel en conformité avec les délais prescrits. L'avis de convocation a également été publiée dans le journal Le Reflet.

Douze (12) membres réguliers sont présents. Le quorum est atteint (minimum de 11).

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre Cartier fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-19-02

Il est proposé par M. Cédric Laplante, appuyé par Mme. Laurence Dupuis et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale tel que présenté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 juin 2018

M. Yves Grafteaux a fait parvenir le procès-verbal de l'AGA du 21 juin 2018 par courriel à tous les membres avant la réunion. Les membres présents désirent être dispensés de la lecture du procès-verbal, et ce, à l'unanimité.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-19-03

Il est proposé par M. Loydy Brousseau, appuyé par M. René Béland et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 21 juin 2018, tel que présenté.

6. Présentation du rapport d'activités 2018-2019

M. Yves Grafteaux fait la lecture des principaux points du rapport annuel 2018-2019 concernant les activités de l'OBVT sous une formule allégée (Power Point). Il invite les gens présents à lui faire parvenir leurs commentaires ou questionnements par courriel. Quelques modifications mineures sont apportées séance tenante au rapport d'activités.

7. Présentation des états financiers 2018-2019

M. Yves Grafteaux présente les états financiers de l'année et fait la lecture résumée de la mission d'examen du vérificateur comptable (Champagne-Bellehumeur-Guimond inc.). Quelques questions sont posées et les réponses sont données par M. Yves Grafteaux. Aussi, l'assemblée souhaite qu'une résolution soit prise pour entériner ces états financiers.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-19-04

Il est proposé par M. Cédric Laplante, appuyé par M. René Béland et résolu unanimement d'entériner les états financiers tels que présentés pour l'année 2018-2019.

8. Nomination du vérificateur comptable pour l'année 2019-2020

Les membres présents recommandent de retenir les services de la firme Champagne-Bellehumeur-Guimond inc. en tant que vérificateur comptable pour l'OBVT pour l'année 2019-2020.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-19-05

Il est proposé par M. Cédric Laplante, appuyé par M. René Béland et résolu unanimement d'utiliser les services du vérificateur comptable Champagne-Bellehumeur-Guimond inc. pour l'année 2019-2020 en ce qui concerne la mission d'examen de l'OBVT.

9. Présentation du plan d'action 2019-2020

M. Yves Grafteaux présente le plan d'action pour l'année 2019-2020. Plusieurs questions sont posées et les réponses sont données par M. Yves Grafteaux.

10. Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020

M. Yves Grafteaux présente les prévisions budgétaires pour lesquelles les financements ont été confirmés pour l'année 2019-2020.

11. Modifications aux règlements généraux

M. Yves Grafteaux présente deux propositions de modifications à apporter à la version actuelle (version 6) des règlements généraux :

- Permettre, au besoin, l'ajout d'un second représentant des membres amis à la Table de concertation;
- Préciser qu'en cas de démission d'un membre de la Table de concertation, la table de concertation peut nommer un nouveau membre dont le mandat sera valide jusqu'à la prochaine AGA.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-19-07

Il est proposé par M. Loydy Brousseau, appuyé par M. René Béland d'adopter le principe de ces propositions dont le libellé exact sera communiqué par courriel aux membres présents.

12. Ratification des actes des administrateurs pour l'exercice 2018-2019



OBVT

Organisme
de bassin versant
du Témiscamingue

M. Cédric Laplante propose l'ajout d'une résolution de ratification des actes des administrateurs pour l'année écoulée. Cette résolution considère les rapports présentés (états financiers, bilan d'activité et prévisions) et a pour but de confirmer que les membres présents à l'AGA sont en accord avec les orientations des rapports présentés et, plus globalement, avec le travail des administrateurs.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-19-06

Il est proposé par M. Cédric Laplante, appuyé par M. Alain Shink et résolu unanimement de ratifier les actes des administrateurs pour l'année 2018-2019.

13. Période d'élections de la table de concertation

Résolution AGA-2019-06-19-08

Il est proposé par M. Philippe Barrette, appuyé par M. Roger Larivière et résolu unanimement que le président d'élection soit M. Yves Grafteaux et le secrétaire d'élection soit M. Vital Idossou.

M. Yves Grafteaux explique les rôles et les devoirs des membres du comité de concertation et rappelle que les rencontres (3 par années) se font à Montbeillard.

M. Yves Grafteaux énonce ensuite les postes présentement en élection :

Deux (2) postes réservés aux communautés autochtones sont vacants.

Quatre (4) postes réservés au secteur économique sont en élection :

- Marie-Élise Viger, Agnico Eagle (confirmation de mandat suite au remplacement d'un membre démissionnaire).
- Mme Ghyslaine Dessureault, ATRAT (fin de mandat);
- Monsieur René Béland, Glencore (fin de mandat);
- Monsieur Sylvain Cossette, UPA (fin de mandat);

Deux (2) postes réservés au secteur communautaire sont en élection:

- Madame Maryse Lessard, CREAT(fin de mandat).
- Monsieur Gilles Gobeil, APLTEM (fin de mandat);

Aucun (0) poste du secteur des membres Amis (secteur communautaire) n'est en élection.

Résolution AGA-2019-06-19-09

Il est proposé par M. Alain Shink, appuyé par M. René Béland et résolu unanimement de déclarer l'ouverture des mises en candidature.

Secteur économique



OBVT

Organisme
de bassin versant
du Témiscamingue

- M. Cédric Laplante propose M. René Béland;
- M. Pierre Cartier propose Mme. Marie-Élise Viger;
- M. Roger Larivière propose M. Sylvain Cossette;
- Mme. Laurence Dupuis propose Mme. Ghyslaine Dessureault.

M. Yves Grafteaux demande aux personnes nommées, en commençant par la dernière, si elles acceptent de se porter candidat aux postes à combler.

- Mme. Ghyslaine Dessureault accepte*;
- M. Sylvain Cossette accepte*;
- Mme. Marie-Élise Viger accepte;
- M. René Béland accepte.

*Les acceptations de Mme Dessureault et M. Cossette avaient été données par courriel ou téléphone puisqu'ils ne pouvaient être présents à la rencontre.

Les quatre (4) personnes proposées ayant accepté et comme pour ce secteur il y a quatre (4) postes vacants :

- M. René Béland de Glencore
est élu par acclamation au poste réservé au secteur économique minier;
- M. Sylvain Cossette de l'UPA
est élu par acclamation au poste réservé au secteur économique agricole;
- Mme Marie-Élise Viger de Agnico Eagle
est élue par acclamation au poste réservé au secteur économique minier;
- Mme Ghyslaine Dessureault de l'ATRAT
est élue par acclamation au poste réservé au secteur économique en général.

Résolution AGA-2019-06-19-10

Il est proposé par M. Nicolas Boulé, appuyé par Alain Shink et résolu unanimement de déclarer quatre (4) représentants du secteur économique.

Secteur communautaire

- M. Cédric Laplante propose M. Gilles Gobeil;



- M. Pierre Cartier propose Maryse Lessard.

M. Yves Grafteaux demande aux personnes nommées, en commençant par la dernière, si elles acceptent de se porter candidat aux postes à combler.

- Mme Maryse Lessard accepte*;
- M. Gilles Gobeil accepte.

*L'acceptation de Mme Lessard avait été donnée par courriel puisqu'elle ne pouvait être présente à la rencontre.

Les deux (2) personnes proposées ayant acceptées et comme pour ce secteur il y a deux (2) postes vacants :

- M. Gilles Gobeil de l'APLTEM
est élu par acclamation au poste réservé au secteur communautaire;
- Mme Maryse Lessard du CREAT
est élue par acclamation au poste réservé au secteur communautaire.

Représentant des Amis de l'OBVT (secteur communautaire)

Il n'y a pas de poste ouvert pour ce secteur.

Résolution AGA-2019-06-19-11

Il est proposé par M. Phillippe Barrette, appuyé par Mme Laurence Dupuis et résolu unanimement de déclarer la fermeture des mises en candidature.

M. Yves Grafteaux fait la récapitulation de l'ensemble des conseillers élus, ainsi que les sièges restés vacants pour chacun des collèges électoraux.

- Deux (2) postes réservés aux communautés autochtones sont toujours vacants;
- Les autres postes des secteurs économiques et communautaires ont été comblés.

14. Période d'élection du conseil d'administration

M. Yves Grafteaux explique les rôles et les devoirs des membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé de six (6) administrateurs. Tout conseiller votant en règle de la table de concertation est éligible à un poste au conseil d'administration. Sans être obligatoire, il est toutefois fortement recommandé d'avoir au minimum un (1) administrateur issu du secteur municipal, un (1) du secteur économique et un (1) du secteur communautaire. Il est également suggéré de favoriser la représentativité territoriale en ayant au moins un (1) administrateur issu du secteur au sud de la limite administrative de la MRC du Témiscamingue, un (1) de Rouyn-Noranda, ainsi qu'un (1) issu du secteur au nord de cette limite.



Trois (3) postes sont en élection et les membres sortants du CA sont :

- M. René Béland;
- M. Yves Beauregard;
- M. Sylvain Cossette.

Résolution AGA-2019-06-19-12

Il est proposé par *M. Loydy Brousseau*, appuyé par *M. Nicolas Boulé* et résolu unanimement que le président d'élection soit M. Yves Grafteaux et le secrétaire d'élection soit M. Vital Idossou

Résolution AGA-2019-06-19-13

Il est proposé par *M. Cédric Laplante*, appuyé par *M. Alain Shink* et résolu unanimement de déclarer l'ouverture des mises en candidature.

- M. Loydy Brousseau propose M. René Béland;
- M. Phillipe Barrette propose M. Sylvain Cossette;
- M. Gilles Gobeil propose M. Yves Beauregard;
- M. René Béland propose Mme Laurence Dupuis.

M. Yves Grafteaux demande aux personnes nommées, en commençant par la dernière, si elles acceptent de se porter candidates.

- Mme Laurence Dupuis refuse;
- M. Yves Beauregard accepte*;
- M. Sylvain Cossette accepte*;
- M. René Béland accepte.

*Les acceptations de M. Beauregard et de M. Cossette avaient été données par courriel ou téléphone puisqu'ils ne pouvaient être présents à la rencontre.

Résolution AGA-2019-06-19-14

Il est proposé par *Mme Marie-Élise Viger*, appuyé par *Mme Laurence Dupuis* et résolu unanimement de déclarer la fermeture des mises en candidature.

- M. Beauregard

est élu par acclamation comme administrateur au conseil d'administration;



- M. Cossette

est élu par acclamation comme administrateur au conseil d'administration;

- M. Béland

est élu par acclamation comme administrateur au conseil d'administration.

M. Yves Grafteaux présente les conseillers en poste au conseil d'administration pour l'année 2018-2019 ainsi que les sièges restés vacants pour chacun des collèges électoraux.

- Tous les postes ont été comblés.

15. Période de questions et d'échanges

16. Levée de l'assemblée

M. Pierre Cartier remercie les membres présents de s'être déplacés pour la rencontre et pour leur participation.

Résolution AGA-2019-06-19-15

Il est proposé par *Mme Laurence Dupuis*, appuyé par M. *René Béland* et résolu unanimement de déclarer la levée de l'assemblée à 20h39.

Président d'assemblée

Secrétaire d'assemblée